

Services au financement des échanges commerciaux



Cotecna a pour mission d'assister à la fois les Emprunteurs et les Prêteurs à monter à un coût raisonnable des structures de financement solides et conformes aux Accords de Bâle II. Nous y parvenons en apportant aux Prêteurs des outils leur permettant de vérifier que l'application de leur prêt est conforme au but du crédit. En améliorant le contrôle des Prêteurs sur leurs opérations, le service permet d'obtenir une classification plus favorable des prêts et donc un financement plus accessible et moins onéreux.

Nos services consistent à contrôler les collatéraux physiques offerts en garantie de crédits, et ce à n'importe quelle étape de l'opération (production, emmagasinage, traitement, transit, etc.), à la gestion locale des documents (titre ou autres) se rapportant aux marchandises, et en d'autres interventions conçues sur mesure.

Cotecna démontre flexibilité totale dans la performance de ses contrôles spécialisés de stocks, de récoltes sur pied, de produits en cours de fabrication, de marchandises en transit, ou d'opérations de chargement et de déchargement, et rendra compte en temps réel aux financiers de la position des collatéraux physiques tout au long du cycle de la transaction.

Cotecna a par ailleurs constaté la nette amélioration du contexte de sécurité juridique sur les principaux marchés émergents. Ceci permet aux financiers d'accepter des structures et une documentation locales quand il 's'agit d'assurer un " contrôle juridique ", en termes de Bâle II (Annexe 6 / Tableau 4), sachant que Cotecna apportera la "connaissance du processus commercial " de par ses vérifications in situ. Le contrôle juridique peut être encore amélioré par la gestion par Cotecna des papiers titre locaux, et documents de transport ou autres au nom et pour le compte du financier.

Le programme répond à plusieurs autres exigences de Bâle II :

- > La réalisation de la valeur des collatéraux dans un " délai raisonnable " (§ 509), est facilitée par l'information apportée par Cotecna en temps réel sur toute violation des engagements de l'emprunteur concernant les sûretés;
- > Exigences " d'inspections physiques " (§ 522)
- > Assurance (§ 510) : un complément essentiel à la structure des garanties. Si elle est absente ou in satisfaisante Cotecna peut fournir une couverture extrêmement complète émanant de souscripteurs de premier ordre, y compris pour le vol et le détournement.

Une équipe de spécialistes

- Siège à Genève
- Expérience avérée dans les domaines de l'inspection, des services financiers, du commerce international, des questions juridiques et des assurances.
- S'appuyant sur le réseau mondial de Cotecna
- De solides capacités d'exécution sur site pour mettre en œuvre des solutions de contrôle du crédit

Avantages clés

- Simplicité de la documentation contractuelle permettant une mise en œuvre rapide et des frais juridiques peu élevés.
- Des tarifs forfaitaires qui en font aussi une solution plus économique que celles ad valorem, notamment pour les transactions importantes.
- Une technologie de l'information unique sur le marché

VESTALIS™

CERES

E-dox

commercialdivision@cotecna.ch